

# CITATIONS Coalition Avenir Québec

## Révision de la Loi sur le tabac

(2012-2014)

### **Août 2012 :**

#### **Position électorale de la CAQ (extrait) :**

« Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec entend aussi assumer le leadership nécessaire et combattre efficacement la contrebande de tabac. Celle-ci est devenue tellement répandue que 36% des cigarettes fumées dans les écoles québécoises proviennent du marché illicite! »

[http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2012/PROJ\\_12\\_08\\_00\\_ProgrammeElectoral\\_CAQ\\_EXTRAIT.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/PROJ_12_08_00_ProgrammeElectoral_CAQ_EXTRAIT.pdf)

**Sébastien Schneeberger, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé publique :**

### **25 septembre 2014 :**

« Ca fait bientôt neuf ans que la Loi sur le tabac n'a pas été révisée, il est maintenant temps d'agir. L'industrie du tabac a adopté de nouvelles pratiques et développé de nouveaux produits qui ne sont actuellement pas réglementés. J'ai demandé à la ministre de la Santé publique, lors des études sur les crédits budgétaires, si elle allait procéder à cette révision de la loi. Il faut, dès maintenant, qu'elle annonce ses intentions, ses objectifs chiffrés, que la réduction du taux de tabagisme... et dévoiler son calendrier. [...] Le taux de tabagisme au Québec stagne depuis quelques années, et il faut poursuivre la lutte pour en diminuer ce taux. D'autres pays ont adopté des politiques courageuses pour lutter contre le tabagisme. C'est notamment le cas de l'Australie. [...] C'est des produits qui sont très alléchants au niveau des jeunes, et je pense que, là-dessus, nous sommes dans l'obligation de protéger notre jeunesse parce que le tabac, il ne faut pas se le cacher, est une drogue, et on tombe facilement accro à de tels produits. »

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/assemblee-nationale/41-1/journal-debats/20140925/116671.html>

### **20 novembre 2014 :**

« «Que vise le gouvernement? Jusqu'où compte-t-il amener le Québec pour réduire le tabagisme?, a demandé M. Schneeberger. Ces questions fondamentales appellent des réponses claires en termes de cibles et de calendrier. Les réponses doivent être au coeur de la révision de la Loi sur le tabac qui se fait attendre depuis 2010, ainsi que des autres actions potentielles du gouvernement. Nous appuyons l'objectif ambitieux, mais réaliste, de baisser à 10% d'ici dix ans le taux de tabagisme qui se situe actuellement à un peu plus de 20 %.» »

<http://www.lanouvelle.net/Actualites/Politique/2014-11-20/article-3946590/Objectifs-ambitieux-de-reduction-du-tabagisme/1>

### **24 novembre 2014 :**

« Tout en plaidant que bien que la Loi sur le tabac, qui remonte à 1998, a été révisée en 2005, M. Schneeberger ne peut que constater que le gouvernement fait face à un adversaire coriace. «L'industrie du tabac est parvenue depuis à la contourner par des manœuvres comme l'aromatization du tabac, la mise en marché de cigarettes ultraminces pour jeunes femmes et la transformation des emballages en mini-véhicules publicitaires», a-t-il déploré devant les membres de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac. »

<http://www.journalexpress.ca/Actualites/Politique/2014-11-24/article-3950157/Sebastien-Schneeberger-part-en-guerre-contre-le-tabac/1>

**François Legault, chef de Coalition Avenir Québec :**

**28 mai 2013 :**

Sur l'interdit de consommer des cigarettes dans une auto, *«il y a d'autres provinces qui l'ont fait, a-t-il fait remarquer. Surtout quand il y a des enfants de moins de 18 ans, ça devrait être une règle. Ça devrait faire partie du projet de loi.»* Pour ce qui est de la mise en vente de produits nouveaux des fabricants de cigarettes, produits aromatisés ou encore présentés dans des emballages induisant en erreur le fumeur, François Legault a soutenu que *«c'est très néfaste pour les jeunes. Ça les incite à consommer ce qu'eux pensent être des bonbons, mais qui sont des cigarettes très nocives.»*

<http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/sante/201305/28/01-4655309-couillard-les-pequistes-et-les-caquistes-tous-daccord-pour-renforcer-la-loi-antitabac.php>

**Hélène Daneault, porte-parole en matière de Santé (2012-2014):**

**28 mai 2013 :**

**Communiqué de presse :** « La porte-parole de la Coalition Avenir Québec en matière de santé, la Dr Hélène Daneault, a déclaré mardi que sa formation politique appuyait l'initiative des groupes de santé, médecins et victimes du tabac qui ont réclamé aujourd'hui un renforcement de la Loi sur le tabac. La députée de la Coalition s'est dite très préoccupée, notamment par des enjeux comme les personnes qui fument dans les automobiles alors qu'il y a des enfants dans leur voiture ou par la recrudescence du tabagisme chez les jeunes. Ce phénomène a en effet été observé suite aux multiples stratagèmes de l'industrie pour rendre leurs produits plus attrayants et d'apparence plus inoffensive, comme par exemple l'arrivée des cigarettes aromatisées sur le marché au cours des dernières années. *'Il faut renforcer la loi et mettre en place des mesures qui vont freiner autant les nouvelles façons de contourner la loi sur le tabac que les vieilles habitudes malsaines comme laisser un enfant respirer la fumée secondaire du tabac dans une voiture. Nous espérons qu'un renforcement de la loi sera adopté le plus vite possible'*, a déclaré la Dr Hélène Daneault. »

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Mai2013/28/c2953.html>

**20 et 21 août 2012 :**

**Commission parlementaire :** « Mais on a remarqué récemment, dans les dernières années, qu'on a comme atteint un plafond, et je pense qu'il y a encore beaucoup d'efforts à faire, spécialement au niveau des clientèles cibles, qui sont nos jeunes. Il y a encore beaucoup trop de jeunes actuellement qui ont l'impression de fumer des cigarillos puis de penser que ce n'est pas du tabac. Et on sait très bien que, quand on commence à cet âge-là, c'est cette clientèle-là qui devient prisonnière et qui va poursuivre puis va continuer à fumer dans les années à venir. Alors, c'est sûr qu'il y a un travail qui s'est fait pour attirer la jeune clientèle, la clientèle féminine aussi. On a des nouveaux petits paquets de cigarettes qui sont très attirants pour les jeunes et les jeunes femmes. »

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csss-40-1/journal-debats/CSSS-130820.html>

**6 décembre 2013 :**

**Rapport unanime de la Commission de la Santé (partis présents lors des travaux : PLQ, PQ, CAQ)**

*« Les membres de la Commission de la santé et des services sociaux recommandent que la Loi sur le tabac soit révisée ... le tabagisme demeure un problème de santé publique important. En effet, il cause la mort de milliers de Québécoises et de Québécois chaque année. La prévalence du tabagisme s'avère plutôt stable depuis les dernières années, malgré les mesures législatives existantes et les campagnes de sensibilisation déjà réalisées. »*

[http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique\\_78265&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vlv9rjj7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz](http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique_78265&process=Default&token=ZyMoxNwUn8ikQ+TRKYwPCjWrKwg+vlv9rjj7p3xLGTZDmLVSmJLoqe/vG7/YWzz)